



REGLEMENT INTERIEUR TOURNOI INTERNE

Article 1 :

Le club de RENNES Paul Bert Echecs organise un tournoi interne.
Tournoi interne et homologué FFE, ouverts aux joueurs du club avec un Elo maximum de 2000.
Le tournoi est organisé du 07/11/2015 au 21/05/2016.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE.
Les appariements se font au Système Suisse intégral pour les rondes 1, 2, 6 et 7, pour les rondes 3, 4 et 5, des minis tournois fermés seront organisés par groupe de 4 joueurs en fonction du classement après la 2^o ronde et la parution des Elo du mois de janvier 2016 et pour les 2 dernières rondes jouées au club le samedi 21 mai, le classement Elo du mois de mai sera utilisé.

Article 3 :

Cadence : 0h50mn + 10s/cp.
Nombre de rondes : 7
Les parties seront comptabilisées pour le classement Elo National du mois de septembre 2016.

Article 4 :

Inscriptions et Vérification des licences : le samedi 7 novembre jusqu'à 9h55.
Date et heure de la ronde 1: 07/11/2015 à 10h00
Tournoi Interne TI_CPB - Homologation FFE n°35773
Affichage des résultats et des classements au fil des parties jouées sur le site internet du club :
<http://www.rennespaulbert-echecs.fr/>
La ronde 1 est jouée le samedi 7 novembre.
La ronde 2 doit être jouée au plus tard le samedi 19 décembre 2015.
Les rondes 3, 4 et 5 doivent être jouées au plus tard pour le samedi 14 mai 2016.
Les rondes 6 et 7 sont jouées au club le samedi 21 mai 2016 après-midi.
Toutes les parties sont jouées au club aux heures d'ouverture du club (mercredi ou samedi) avec la présence d'un arbitre.
Remise de prix le samedi 21 mai à 18h30.
Seuls les horaires des rondes 1, 6 et 7 sont imposées.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Gratuité pour tous les joueurs.

Article 6 :

Prix :
Au 1^o: 1 coupe + 1 lot
Au 2^o: 1 coupe
Au 3^o: 1 coupe
Au 1^o moins de 14 ans : 1 médaille d'or
Au 2^o moins de 14 ans: 1 médaille d'argent
Au 3^o moins de 14 ans: 1 médaille de bronze
Au 1^o moins de 10 ans: 1 médaille d'or

Au 2° moins de 10 ans: 1 médaille d'argent
Au 3° moins de 10 ans: 1 médaille de bronze
A la 1° féminine : 1 médaille d'or

Article 7 :

Départage des ex aequo : Buchholz - Performance

Article 8 :

Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - AF2

Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal,
Christian BLEUZEN - AF2

L'Organisateur
Jonathan DEMANGHON

Fait à Rennes le 30 octobre 2015
(s) BLEUZEN